

L'ENCLOS St REMY à BIENNE-LEZ-HAPPART

C'est de la rencontre de l'échevinat du patrimoine lobbain avec l'asbl Qualité-Village-Wallonie et l'un ou l'autre représentant de la Fabrique d'Eglise St Remy qu'allait naître la grande aventure dont nous allons vous entretenir !

« Quel avenir pour le cœur historique du village ? »

Pour répondre à cette question, une trentaine de citoyens du petit village rural de Bienne-lez-Happart (quelques 300 habitants) se sont réunis, en juin 2007, dans l'église paroissiale St Remy à l'invitation des membres de la Fabrique d'Eglise associés à l'asbl Qualité-Village-Wallonie.

Depuis 1311 et la décision de Michel de Barbençon d'ériger l'église de sa seigneurie en paroisse distincte, l'ensemble qu'elle constitue avec le vieux cimetière et l'ancien presbytère a subi, au fil des siècles, moult reconstructions, restaurations et autres transformations.

C'est du 16^{ème} siècle que nous viennent les signes les plus lointains de l'existence de ce petit sanctuaire puisque tant les fonds baptismaux datés 1533 que les constructions ogivales témoignent encore aujourd'hui de sa splendeur d'antan.

« Splendeur d'antan » car depuis l'incendie de 1931 et la mort du dernier curé, le temps a de nouveau fait œuvre destructrice à tel point que le bâtiment dut être fermé le 06 avril 2004. On le rouvrit pourtant... à la condition de protéger l'entrée par un passage couvert.

Rouvrir mais aussi faire revivre !

Soucieuse de préserver l'intégrité du cœur historique du village, l'association de fait dénommée « L'ENCLOS St REMY » a vu le jour en février 2008. La convention qui la structure lui a donné *pour but de sauvegarder, de mettre en valeur et de promouvoir l'église St Remy, l'ancien presbytère, le vieux cimetière et les abords de ces éléments patrimoniaux.* Elle lui donne aussi pour but *de veiller à préserver l'unité de ces éléments*

*indissociables afin de sauvegarder la valeur historique de cet ensemble, de permettre l'entretien de chacun de ces éléments et de conserver tout le « matériel » nécessaire au bon développement des projets souhaités par l'association*¹

Dans ce cadre, l'association peut organiser tout projet de type social, patrimonial, culturel, culturel, didactique, récréatif ou autre, permettant la rencontre des villageois d'autre part.

La « chasse aux œufs » des fêtes de Pâques de l'année 2008 devait concrétiser les premiers projets de l'association. Elle fut suivie, tout au long de l'été, par des concerts hauts en couleurs pour se terminer par les « Journées du Patrimoine ». *Tous les membres sont bénévoles* dit aussi la convention : menuisiers, électriciens, peintres, couturières, nettoyeurs et nettoyeuses, décorateurs et autres artisans s'étaient mis à l'ouvrage sans tarder pour rendre à ces lieux la convivialité et la sérénité qui leur sont dues.

L'aventure ne faisait pourtant que commencer !

Trois groupes de travail ont ainsi été constitués :

- Le groupe « Animations »
- Le groupe « Culte »
- Le groupe « Patrimoine »

Chacun est géré par un coordinateur qui peut convoquer ses membres selon un ordre du jour traité *soit sous la forme d'échanges d'idées, soit sous la forme d'informations de la part d'un membre ou d'un invité, soit sous la forme de discussions en vue d'une décision.*

L'association est constituée pour une durée illimitée et peut être dissoute en tout temps.

L'année 2009 frappe à nos portes. L'association fêtera bientôt son premier anniversaire... Puisse chacun de ses membres présents et à venir porter loin et longtemps encore les espoirs de celles et ceux qui auront collaboré, parfois dans l'ombre, à l'édification de ce « grand projet » !

Décembre 2008

¹ Les mentions reprises *en italique* sont extraites de la convention proposée par l'asbl Qualité-Village-Wallonie adoptée ensuite par les membres fondateurs de l'association.

